

Le conseil municipal change d'avis, c'est non à la porcherie

jeudi 19.01.2012, 14:00



Le vote s'est fait à bulletins secrets dans une salle polyvalente quasi comble.

Face aux inquiétudes et à la colère qui agite Heuringhem, Jean-Paul Lefait, le maire, a réuni en urgence son conseil municipal pour se prononcer une nouvelle fois sur le projet d'agrandissement de la porcherie.

Le vote est sans appel : 11 voies contre, 2 pour et un nul.

Sur le petit parking qui borde la mairie, les discussions vont déjà bon train. « Et qui nous remboursera la différence quand nos maisons seront dévaluées ? » « Quand le vent sera à l'est, ça sentira quand même. » « On n'a pas été tenu au courant, alors il faut qu'on vienne s'informer. » Ils sont une soixantaine. Des Heuringhémoids, mais aussi des habitants des communes avoisinantes qui ont fait spécialement le déplacement pour assister à ce conseil municipal exceptionnel.

Dans la salle polyvalente, mise à disposition pour accueillir le plus grand nombre, les élus sont assis autour d'une table pour se prononcer à nouveau sur le projet d'agrandissement de la porcherie d'Aurélie Bridault.

Le 26 décembre, ils avaient approuvé le dossier tout en émettant certaines réserves. « Nous nous inquiétons de l'impact visuel mais aussi des risques sanitaires et d'inondations », rappelle le maire en ouverture du conseil. « Aujourd'hui, de nouveaux éléments sont venus s'ajouter au dossier. » À l'inquiétude grandissante des habitants est venu s'ajouter celle des promoteurs immobiliers, mais aussi celle des médecins. Sept praticiens de la commune ont d'ailleurs envoyé une lettre à la municipalité pour alerter les élus sur les risques sanitaires que représenterait une porcherie de 4 500 bêtes.

« Il y a des risques de voir l'émergence de nouveaux virus, le développement de l'asthme ou de bronchites à cause de l'ammoniac, mais aussi des phénomènes d'antibiorésistance. De plus, certaines personnes pourraient être victimes de troubles psychosociologiques liés au stress », listent-ils dans leur courrier lu à haute voix lors du conseil municipal.

Un résultat applaudi

À l'issue de la présentation, les élus sont passés au vote. Un vote à bulletins secrets. Le dépouillement est sans appel : onze conseillers ont dit non, deux ont dit oui et un vote est nul. Un résultat applaudi par les nombreuses personnes présentes.

La décision qu'avait prise le conseil municipal le 26 décembre est par conséquent annulée, et ce nouveau vote est transmis à la préfecture.

Le verdict final est désormais entre les mains du préfet qui se prononcera après l'avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques

(Coderst). Un avis déterminant, d'après Jean-Paul Lefait : « Les décisions du préfet suivent souvent les avis du Coderst.

» À la sortie du conseil municipal, les membres du collectif antiporcherie ne peuvent qu'afficher un sourire. « Nous sommes satisfaits du résultat. C'est ce que nous demandions. Mais la bataille n'est pas gagnée. Nous espérons que le préfet va suivre cette décision. Nous, en tout cas, on ira jusqu'au bout.

»

Marie JOURDIN

Source :

http://www.lechodelalys.fr/Actualite/le_pays_de_la_lys/Pays_d_Aire_et_Morinie/2012/01/19/article_le_conseil_municipal_change_d_avis_c_est.shtml